A propos de la recommandation sur l'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les Sessad

8èmes journées régionales de formation des personnels des Sessad, 24 et 25 novembre 2011

Anne VEBER, responsable de projet

Service Recommandations de l'Anesm

Anesm

Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

5 rue Pleyel – Bâtiment Euterpe – 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 91 00 – Fax : 01 48 13 91 22 - www.anesm.sante.gouv.fr

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Présentation

- Champ de la recommandation
- Enjeux et contexte
- Processus d'élaboration
- Structuration générale de la recommandation
- Principaux points qui ont débat lors des travaux.

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Champ de la recommandation

- **Une recommandation transversale**
- **« centrée » sur la mission d'accompagnement de la socialisation, de la scolarisation et de la formation des Sessad**
- **5 axes de questionnement :**
  - Le projet personnalisé du jeune (repérage des besoins, co-construction, le processus de suivi …)
  - Le travail avec les parents et la famille en général
  - Les modalités d'intervention des professionnels et la dimension «domicile »
  - Le travail avec les environnements et les partenaires
  - L'animation et l'organisation interne du Sessad.

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Champ de la recommandation

- **Objectif**

  Mettre en évidence les conditions et pratiques d'accompagnement qui facilitent et étayent la socialisation, la scolarisation et la formation des jeunes en situation de handicap.

- **Professionnels ciblés**

  Professionnels exerçant en Sessad, professionnels de terrain et de direction.

  Elle peut aussi être utile :

  – aux professionnels exerçant auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap, quel que soit leur lieu d'exercice ;
  – aux professionnels contribuant aux décisions concernant leur suivi et leur accompagnement (professionnels participant aux équipes pluridisciplinaires de MDPH…) ;
  – aux responsables d'organismes gestionnaires de Sessad ;
  – aux parents et familles de jeunes accompagnés par un Sessad.

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Des enjeux et un contexte particuliers

- Des changements conceptuels dans la politique du handicap.
- Un repositionnement des Sessad mais également des établissements médico-sociaux
- Des problématiques émergentes et d'autres plus présentes qu'antérieurement
- Des textes d'application de la loi du 11 février 2005 récents.
- Des contours et un calendrier de la refonte des décrets relatifs aux règles de fonctionnement des établissements et services médico-sociaux accompagnant des enfants et adolescents en situation de handicap à préciser

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Qu'est ce qu'une recommandation ?

Quoi ?

- Ce sont des repères, des orientations, des pistes pour l'action.
- Significatifs d'un niveau de connaissance, qui fait consensus dans le secteur à un moment donné
- Déployés dans le contexte habituel des ESSMS

Pour qui ?

- Destinés aux professionnels pour interroger et faire évoluer leurs pratiques

Pour quoi faire ?

- Pour améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers et mettre en œuvre la démarche d'évaluation interne

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Processus d'élaboration

Phase préparatoire	Groupe de travail	Groupe de lecture	Avis Instances
• Analyse de la littérature • Rencontre et entretiens avec des personnes ressources • Etude qualitative sur les pratiques professionnelles • Validation Lettre de cadrage	• Composition d'un groupe : usagers, professionnels, experts • 3 à 5 réunions • Elaboration de la recommandation par l'équipe projet de l'Anesm • Validation par le groupe de travail	• Avis sur la lisibilité du document (Variante cotation)	• Comité d'orientation stratégique • Conseil scientifique

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Structuration générale de la recommandation

I . Un accompagnement conçu avec et pour le jeune et sa famille

1. La co-construction d'une intervention avec le jeune et ses parents
2. Les principales étapes de la co-construction du projet personnalisé et sa formalisation
3. Les modalités d'intervention

II. Le travail avec et sur l'environnement : l'ancrage territorial

1. Donner une véritable assise territoriale au Sessad
2. Les conditions facilitant le partenariat autour du projet du jeune.
3. Les spécificités propres aux principaux partenaires mobilisés

III. La dynamique du service et son organisation

1. Faciliter la cohérence de chaque projet personnalisé
2. Garantir le suivi et l'évaluation du projet personnalisé
3. Le soutien et l'étayage des professionnels.
4. Encourager la dynamique d'ouverture à des actions de recherche.

Annexes

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Principaux points qui ont fait débat lors des travaux (1)

- **Le champ même de la recommandation**
- **L'importance dans la construction du projet de la communication avec les familles en général, la participation des parents aux réunions de synthèse en particulier**
- **Les modalités de participation collective des usagers (jeunes et parents) au sein des Sessad**
- **La coordination : fonction ou métier ?**

Anesm
Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Principaux points qui ont fait débat lors des travaux (2)

- L'action avec et sur l'environnement des Sessad : favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun
- Le partenariat avec l'Education nationale et la préparation de la vie professionnelle
- La participation des libéraux
- Les relations avec la MDPH
- Les lieux d'intervention et les activités de groupe

Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Anesm

Agence nationale de l'évaluation
et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux

5 rue Pleyel – Bâtiment Euterpe – 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 91 00 – Fax : 01 48 13 91 22 - www.anesm.sante.gouv.fr